

Campagne présidentielle 2017 : quel avenir pour l'école

	F. FILLON	B. HAMON	M. LE PEN	E. MACRON	J.L. MÉLENCHON
STATUT ET MÉTIER D'ENSEIGNANT	<ul style="list-style-type: none"> Revaloriser le traitement des enseignants en maîtrisant les effectifs et en développant une part «<i>mérite</i>» dans le salaire. Inscrire l'accompagnement des élèves et des jeunes professeurs dans les missions en augmentant progressivement le temps de présence dans l'établissement. Renforcer les capacités pédagogiques des enseignants à transmettre un savoir et une culture et à asseoir leur autorité. Créer un système automatique d'accompagnement des enseignants en difficulté et leur apporter une formation solide sur les recherches scientifiques dans les mécanismes d'apprentissage des enfants. Demander aux CA de se prononcer sur l'obligation d'une tenue unique pour les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Grand plan de formation continue pour valoriser le travail et les carrières des enseignants : salaires, première affectation, gestion des carrières, amélioration de la formation initiale et de la formation continue. En fonction de l'ancienneté et des besoins exprimés, chaque enseignant bénéficiera tous les ans de 3, 5 ou 10 jours de formation. Bonification du nombre de jours de congés de formation en fonction du temps passé en REP. Formation des enseignants à la personnalisation des apprentissages, à la différenciation pédagogique et au numérique. Conditions de travail : les enseignants seront associés à la prise de décision par un management plus horizontal, par la création de collectifs de travail, et par la prise en compte de leurs responsabilités au sein des écoles, collèges et lycées. Renforcement du rôle de la médecine du travail au sein de l'Éducation nationale pour agir contre la souffrance au travail. 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablir l'autorité et le respect du maître et instaurer le port d'un uniforme à l'école. Rétablir deux jours de carence. Revaloriser le point d'indice. 	<ul style="list-style-type: none"> Accorder plus d'autonomie aux équipes éducatives. Elles seront suivies et évaluées. La formation des enseignants sera adaptée à ce nouveau cadre. Donner un statut aux AVS. Revenir à un jour de carence. Aligner toutes les retraites. 	<ul style="list-style-type: none"> Revaloriser le salaire des enseignants, en particulier ceux du primaire. Titulariser les personnels d'accompagnement des élèves en situation de handicap.
MOYENS	<ul style="list-style-type: none"> Suppression de 500 000 fonctionnaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de nouveaux enseignants pour lutter contre les inégalités scolaires. Primaire : création de 20 000 postes. Formation continue : création de 15 000 postes. Remplacement enseignants absents : 2 000 postes. Création de 37 000 postes + 3 000 postes volants pour garantir un droit à la scolarisation dès 2 ans dans les REP. Augmentation de 25 % du budget de l'État consacré à l'accompagnement des communes dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires et du développement des activités périscolaires. 		<ul style="list-style-type: none"> Suppression de 50 000 fonctionnaires dans la fonction publique d'État. Création de 4 000 à 5 000 postes dans l'Éducation. Limiter à 12 élèves par enseignant la taille des 12 000 classes de CP et de CE1 en zone prioritaire. Ces enseignants recevront une prime annuelle de 3 000 euros nets et seront plus expérimentés : d'ici 2022, ceux affectés en zones prioritaires auront au moins 3 ans d'ancienneté. Ouverture des bibliothèques en soirée et le week-end. Création d'un «<i>Pass Culture</i>» (500 euros annuels de dépenses culturelles) à chaque français de 18 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> Recruter 60 000 enseignants.
ENS. ET PÉDAGOGIE	<ul style="list-style-type: none"> Avancer la scolarité à 5 ans (au lieu de 6). En primaire : consacrer les trois quarts du temps de classe à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, du calcul, des grands personnages et des grandes dates de l'Histoire de France. Mettre fin à l'interdiction des devoirs à l'école élémentaire. Créer et utiliser des outils numériques. Renforcer l'anglais à tous les niveaux. Au collège : rétablir la note de vie scolaire. Permettre aux chefs d'établissement d'exclure les élèves les plus perturbateurs. Demander aux conseils d'administration de se prononcer sur l'obligation d'une tenue unique pour les élèves. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH, ex-auxiliaires de vie scolaire) : formation de qualité + effectif suffisant pour offrir une prestation de qualité et favoriser réussite et bien-être en milieu scolaire ordinaire de ces enfants. Priorité à l'éducation artistique et culturelle développée en partenariat avec les collectivités locales. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la transmission des connaissances par le renforcement des apprentissages fondamentaux (français, histoire, calcul). À l'école primaire, réserver la moitié du temps d'enseignement au français, à l'écrit comme à l'oral. Supprimer «<i>l'enseignement des langues et cultures d'origine</i>» (ELCO). Imposer la laïcité, la neutralité et la sécurité à l'école. 	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité du rétablissement du parcours bi langues au collège, de parcours européens et d'un véritable enseignement du grec et du latin. 	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place un dispositif de pré-recrutement pour favoriser l'accès au métier d'enseignant par les jeunes issus des milieux populaires.
LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS SCOLAIRES		<ul style="list-style-type: none"> Nouvelle carte scolaire axée sur la sectorisation, l'affectation et contractualisation avec l'enseignement privé pour développer la mixité sociale et scolaire sur tout le territoire. Création d'un soutien scolaire inclus dans le temps scolaire des élèves. Création d'un service public de l'orientation scolaire qui valorise toutes les formes de réussites. Mise en place d'un indice social transparent pour évaluer les établissements faisant face aux difficultés sociales les plus importantes afin d'y allouer plus de moyens (en fonction du nombre d'élèves éligibles aux bourses, salaires des parents et nombre d'enfants allophones). 	<ul style="list-style-type: none"> Rétablir une véritable égalité des chances en retrouvant la voie de la méritocratie républicaine. 	<ul style="list-style-type: none"> Réforme de la carte scolaire. Dédoublage des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire. Donner la priorité à l'école primaire pour que tous les élèves sachent lire, écrire et compter en arrivant en 6^{ème}. Proposer à tous un accompagnement après la classe. Au collège, rétablir les études dirigées après la classe grâce à des bénévoles (étudiants et retraités). 	<ul style="list-style-type: none"> Limiter à 20 les effectifs en maternelle et passer à deux enseignants en REP.
SYSTÈME ÉDUCATIF	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir la responsabilité de l'État pour la définition des principes et des programmes. Donner aux directeurs d'école de réels pouvoirs de promotion des professeurs. Recentrer, simplifier, valoriser le <i>Bac</i>. Confier la présidence du conseil d'administration à une personnalité extérieure. Donner aux chefs d'établissement du second degré le droit de recruter les enseignants. Confier aux établissements le choix des modes de soutien aux élèves qui en ont besoin. Donner à l'établissement le pouvoir d'organiser le temps scolaire en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative. Rendre obligatoire la présentation au conseil d'administration des résultats de l'évaluation de la performance scolaire. Faire des parents d'élèves des membres de la communauté éducative. 	<ul style="list-style-type: none"> Priorité au primaire : 25 élèves par classe REP/REP+ : 20 élèves par classe, Outre-mer et territoires ruraux. Remettre l'enseignement supérieur au cœur de l'ascension sociale. 	<ul style="list-style-type: none"> Développer des lycées professionnels ou technologiques de la seconde chance sur tout le territoire pour les élèves sortis du système scolaire sans diplôme. Revenir sur la réforme des rythmes scolaires. Supprimer le collège unique. À l'université, passer d'une sélection par l'échec à une sélection au mérite. Revaloriser les bourses au mérite. Défendre le modèle d'enseignement supérieur français, qui passe par la complémentarité de l'université et des grandes écoles. Développer massivement l'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation) dans l'artisanat, le secteur public et privé et rendre la formation professionnelle plus efficace, moins opaque et moins coûteuse. Renforcer le réseau des écoles et des lycées français dans le monde. Développer le mécénat populaire par la création d'une plateforme numérique dédiée. Lancer un grand plan national de création de filières (lycées, universités) des métiers d'art et implanter un réseau de pépinières d'artistes. Restaurer une véritable éducation musicale généraliste dans les établissements scolaires. Scolariser ses enfants selon ses choix mais contrôler les établissements privés hors contrat (valeurs de la République.) 	<ul style="list-style-type: none"> Laisser aux communes la possibilité d'organiser le temps périscolaire sans contrainte. Donner plus d'autonomie aux universités. Réduction du coût du <i>Bac</i> en augmentant le nombre de matières faisant l'objet d'un contrôle continu (4 matières seulement à l'examen final). Publication des résultats des universités et lycées professionnels (débouchés, salaires, etc.) sur les trois dernières années. Consolider l'enseignement de la laïcité à tous les niveaux. Développer le pré-apprentissage et l'alternance dans les lycées professionnels. Transfert aux régions de la gestion de l'enseignement professionnel. Pas d'interdiction du port du voile à l'université. Interdiction du portable à l'école et au collège. 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique (cantine, transport, périscolaire, manuels...). Abroger la réforme des rythmes scolaires. Abroger la réforme du collège. Rétablir le bac professionnel en 4 ans. Créer un service public de la petite enfance et ouvrir 500 000 places en crèches et mode de garde adaptés. Adopter une loi d'orientation pour l'école : garantir le cadre national des programmes et des diplômes, étendre la scolarité obligatoire de 3 à 18 ans, en adaptant les pédagogies et les parcours scolaires. Réserver l'argent public au financement de l'école publique (abrogation de la loi Carle notamment). Réorganiser les grands instituts publics de recherche. Redonner à l'enseignement supérieur et à la recherche les moyens nécessaires au développement du savoir et de la qualification professionnelle. Créer dans chaque université une université populaire ouverte à tous. Refonder le financement de l'enseignement supérieur. Titulariser les doctorants et jeunes chercheurs effectuant des missions pérennes. Pilotage national de l'offre d'enseignement supérieur et augmentation du budget des universités (abroger les lois LRU et Fioraso). Mettre un terme à la concurrence entre universités et à l'évaluation permanente chronophage bureaucratique au profit d'une évaluation scientifique.
	https://www.fillon2017.fr	https://www.benoithamon2017.fr	https://www.marine2017.fr	https://en-marche.fr	http://www.ifrap.org